

# Enjeux et contraintes de la formation professionnelle agricole en Afrique de l'Ouest francophone à l'horizon 2025<sup>1</sup>

Par Pierre Debouvry

*Dans un contexte spécifique lié à une exceptionnelle transition démographique « intense et tardive »<sup>2</sup>, l'Afrique de l'Ouest francophone se trouve confrontée à des enjeux et des contraintes multiples, en particulier sur la question de la refondation des dispositifs de formation professionnelle agricole. Les notions de « masse critique à former » et de « coût per capita » constituent les deux éléments de base de la réflexion à mener.*

Après les affres des traites négrières et de la phase de « conquête-pacification » de la colonisation, les populations de la fédération de l'Afrique occidentale française<sup>3</sup> et du Togo représentaient en 1920 un effectif estimé à 12,5 millions<sup>4</sup>. Ce chiffre n'avait guère évolué depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, alors que l'ensemble du monde avait connu une progression continue, amplifiée depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition du phénomène de « transition démographique »<sup>5</sup> en Europe du Nord (1815), suivie par l'Europe centrale et du Sud (1875) puis progressivement par d'autres pays. En Afrique de l'Ouest, les populations étaient encore victimes de nombreuses maladies endémiques entraînant un taux de mortalité élevé et une espérance de vie limitée, compensés par un taux élevé de natalité approchant les maximums biologiques. Les réorganisations des services de santé (1925 et 1936) allaient entraîner rapidement un premier recul de la mortalité. Après la deuxième guerre mondiale, l'arrivée de nouveaux médicaments ainsi que l'expansion des services de santé allaient accentuer la baisse de la mortalité, tandis que le taux de natalité augmentait avec l'allongement de la durée de la vie. Tardif et intense, le déséquilibre ainsi créé allait générer une croissance démographique remarquable : 21,9 millions en 1950<sup>6</sup>, 81 millions en 2000, et une prévision de 174 millions en 2030<sup>7</sup>.

Plus aléatoires, les projections relatives à l'urbanisation (12 % en 1960, 35 % en 2000) prévoient 51,5 % en 2030 avec de grandes disparités par pays (voir encadré p. 22).

Ces progressions, atypiques au niveau mondial (voir encadré p. 23), génèrent des problématiques particulières requérant des solutions spécifiques excluant tout transfert de modèle<sup>8</sup>.

**fondamentaux** (lire, écrire, compter), notamment en milieu rural, et plus particulièrement les filles.

Ce jeune public a accès aux informations véhiculées par les membres de la famille, les médias, etc. et connaît, par rapport à ses parents, de profondes transformations en termes de valeurs. Devenu adulte il essaiera, pour nombre d'entre eux/elles, d'aller en ville, où les emplois sont rares.

Sachant que la répartition de l'emploi/auto-emploi varie, selon les pays, de 3 à 7 % en secteur moderne (administration, entreprises, services), de 10 à 30 % en secteur informel urbain et de 60 à 85 % en secteur rural, nombre d'entre eux reviendront au village. Ils chercheront des formations-informations techniques et économiques (organisation des filières, prix, etc.) pour améliorer leur sort au travers d'un « projet personnel » mais après s'être heurtés à de multiples difficultés, ils rentreront résignés dans le « moule de la coutume » avec pour tout bagage professionnel, outre les expériences plus ou moins importantes de leurs voyages, les savoirs et savoir-faire (souvent en voie d'obsolescence) acquis ou à acquérir dans le cadre de l'apprentissage familial.

**Ce nonaccès de tous les ruraux à l'éducation de base et permanente, à la formation professionnelle et à l'information technico-économique apparaît comme un redoutable handicap dans un univers en pleine transformation et représente un enjeu majeur des prochaines années.** Cette situation conditionne la nature des formations professionnelles à mettre en place ; induisant un public composite (analphabètes, alphabétisés, diplômés de 6 à 10 années d'études, voire plus, informés ou sous informés) elle contribue à complexifier le problème.

## Contraintes liées aux insuffisances des accès aux formations-informations générales et technico-économiques

Corollaire de la poussée démographique, la tranche des 0-14 ans représente, selon les pays, de 44,1 à 49,9 % de la population totale. A cette juvénilité correspondent des cohortes de plus en plus nombreuses d'enfants scolarisables et de jeunes adultes à insérer dans la vie active. Malgré un effort important des Etats, le nombre de places offertes chaque année en éducation de base est insuffisant. **Un nombre croissant d'enfants n'a donc pas accès aux savoirs**

## Enjeux et contraintes liés à l'adaptation et au développement des exploitations agricoles

Malgré un phénomène d'urbanisation rapide, les pays ne sont pas entrés dans la phase de décroît de leur population rurale. Ceci entraîne une montée des densités rurales remettant progressivement en cause les fondements des systèmes de production assurant la reconstitution de la fertilité des sols (jachère naturelle de longue durée) et des parcours (prélèvement limité par le mouvement). Il faut désormais produire durablement plus par unité de surface agricole utile et de parcours : **cet enjeu du**

## Evolution des populations et de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest francophone

Pays/Années *	1930			1960			2000			2030		
	P(000)	% U	U/R	P(000)	% U	U/R	P (000)	% U	U/R	P (000)	% U	U/R
Bénin	1 055	4,2	1/22	2 038	10,2	1/9	6 272	42,3	1/4	13 315	61,4	1/0,6
Burkina-Faso	2 800	2,0	1/50	5 319	9,9	1/9	11 535	18,5	1/4	29 171	37,0	1/1,7
Côte d'Ivoire	1 400	4,3	1/22	3 183	16,7	1/5	16 013	46,4	1/1,1	26 476	63,6	1/0,6
Guinée	1 600	2,4	1/40	3 194	13,4	1/6	8 154	32,8	1/2	15 596	52,5	1/0,9
Mali	2 500	2,8	1/35	4 864	5,5	1/17	11 351	30,0	1/2	26 890	49,8	1/1
Mauritanie	580	2,6	1/38	1 000	9,4	1/10	2 665	57,7	1/007	6 027	74,4	1/0,3
Niger	1 900	1,3	1/75	3 775	5,3	1/18	10 832	20,6	1/4	30 142	38,9	1/1,5
Sénégal	1 400	11,4	1/8	2 852	27,6	1/3	9 421	47,4	1/1,1	17 914	65,2	1/0,5
Togo	950	2,9	1/33	1 469	17,2	1/5	4 527	33,3	1/2	8 219	52,1	1/0,9
<b>TOTAL</b>	<b>14 185</b>	<b>3,5</b>	<b>1/28</b>	<b>27 694</b>	<b>11,8</b>	<b>1/7</b>	<b>80 770</b>	<b>34,7</b>	<b>1/108</b>	<b>173 750</b>	<b>51,5</b>	<b>1/0,9</b>
<b>Indices**</b>	-	-	-	<b>1,95</b>	<b>6,6</b>	-	<b>5,7</b>	<b>56,4</b>	-	<b>12,2</b>	<b>180</b>	-
	-	-	-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	<b>2,9</b>	<b>8,5</b>	-	<b>6,2</b>	<b>27</b>	-

\* P : Population (en 000) ; % U : pourcentage d'urbains ; U/R : ratio urbain/ruraux. - \*\* Indice % urbain : progression du nombre d'urbains en valeur absolue.  
Sources : 1930, 1960 CINERGIE : *études et perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest* (1994). - 2000, 2030 : Nations unies : variante moyenne.

développement de la productivité du sol constitue une priorité absolue.

Avec la pression sur les sols et parcours sont apparus des phénomènes migratoires vers les villes ou d'autres zones rurales. Soumis à un phénomène accéléré de parcellisation-privatisation, le **foncier**, devenu l'objet d'un marché informel, représente une contrainte importante à l'adaptation et au développement des exploitations agricoles.

Le développement exponentiel des villes induit une évolution accélérée du ratio urbain/ruraux. Par exemple le Mali est passé d'1 urbain pour 25 ruraux en 1930 à 1/3,3 en 2000 et pourrait évoluer vers 1/2 avant 2025. Dans les pays côtiers, cette progression est encore plus spectaculaire et le ratio évolue rapidement vers le 1/1 quand il n'est déjà pas inversé. Pour éviter de tomber dans une progression constante des importations céréalières, à la fois coûteuses et concurrentielles des produits locaux, il faut que chaque producteur génère un surplus alimentaire de plus en plus important, sous-tendant **l'enjeu du développement de la productivité du travail**.

La disparition progressive des jachères naturelles et la surexploitation des parcours ne permettent plus d'assurer la reconstitution de la biodiversité. Le recours accru aux intrants chimiques génère des risques accrus de pollution, tandis que la diffusion de la charrue accentue les risques érosifs (essouchage des sols). De fait, les producteurs/trices sont et seront de plus en plus confrontés à l'enjeu de la **gestion environnementale**.

Hier gérant leurs productions en fonction des savoirs, pratiques et valeurs transmis par leurs parents, les exploitants/tes sont aujourd'hui confrontés à un contexte de plus en plus complexe et contraignant. Ceci sous-tend **l'enjeu de la capacité de gestion des producteurs/trices** pour adapter leur outil de travail et assurer son développement. Cette adaptation ne sera possible que si l'exploitation dégage un bénéfice accru et si une partie de celui-ci y est réinvesti ; ce comportement induit **l'enjeu de l'adaptation des valeurs**. Si l'exploitant/te, malgré un revenu brut suffisant, n'effectue aucun réinvestissement, l'exploitation périclitera.

## Enjeux liés à l'organisation de la profession

Les enjeux de l'accroissement durable des productivités du sol et du travail générant l'enjeu de l'accès à un matériel plus performant et aux intrants, requièrent, comme l'accès au foncier, du capital. Cet argent ne sera mobilisable que si sa productivité dans le secteur agricole supporte la comparaison avec celle des autres secteurs. Cet enjeu de la **productivité du capital agricole** requiert une organisation de la profession.

La montée des densités entraîne de multiples enjeux en termes d'accès au foncier et aux parcours, de gestion locale des terroirs et de leurs ressources, d'aménagement du territoire. Les Etats, logiquement, se sont engagés dans des processus d'élaboration de **codifications des relations de l'homme avec l'espace**. Ces textes représentent un autre enjeu majeur pour la profession qui se doit de participer à leur élaboration.

Pour répondre aux besoins d'une population, notamment urbaine, en expansion rapide, les Etats se sont enga-

gés dans des **politiques d'importation de céréales** (quasi décuplement entre 1960 et 2000). La profession devrait pouvoir être consultée sur l'opportunité de ces importations pesant lourdement sur ses revenus et donc sur sa capacité à financer le développement des exploitations.

La colonisation a contraint les territoires à s'intégrer dans les circuits commerciaux impériaux. Les indépendances ont permis d'élargir ce processus d'abord au niveau du « *marché commun* » puis au monde. La fin de l'antagonisme Est-Ouest a permis la mondialisation. Ces différentes étapes activées et appuyées par de formidables progrès technologiques ont placé les producteurs dans une obligation de compétitivité.

De manière concomitante à ces évolutions du marché mondial émerge un important marché urbain. **La compréhension et le contrôle de la mise en marché de leurs produits vivriers et d'exportation** par les producteurs/trices, sont indispensables pour la défense de leurs intérêts. Ils requerront des organisations professionnelles solides et compétentes.

### Pour plus d'informations

Coordonnées de l'auteur

Pierre Debouvry, socio-économiste

Tél. : +33 4 67 69 25 10

Fax : +33 4 67 99 91 26

## Enjeux et contraintes du développement des capacités des producteurs/trices par la formation professionnelle

Les projections démographiques précitées ne font que donner des tendances lourdes dont seule l'ampleur est discutable. De toute évidence, le métier d'agriculteur va connaître de profondes transformations en termes d'art et de manière de produire, de rapport à l'espace et d'intégration au marché. Certes le monde paysan d'autres continents a déjà connu ou connaît ces évolutions, mais nulle part il n'a eu à les résoudre de manière aussi brutale parce que concomitantes et à très brève échéance (30 ans).

Les savoirs et pratiques paysans sont le fruit d'une démarche expérimentale empirique leur permettant de s'adapter à un milieu en évolution permanente; les récentes études des systèmes agraires mettent en évidence de profondes modifications induites par les nouvelles conditions d'exploitation de l'espace et d'accès au marché. Toutefois l'on ne peut ignorer ni les phénomènes de dégradation de l'environnement, ni les difficultés d'intégration des producteurs/trices aux marchés nationaux et internationaux, ni les multiples problèmes liés au foncier et à l'aménagement de l'espace, ni le développement des importations céréalières, etc. Ces faits représentent autant de manifestations des difficultés rencontrées par les ruraux face à un monde en mutation rapide. Ils induisent la question de la capacité d'auto-adaptation des producteurs/trices face aux multiples enjeux à relever en un court laps de temps. De toute évidence, la réponse sera négative dans la grande majorité des cas. Il ne faudrait pas en conclure pour autant au rejet de l'ensemble de l'existant au profit d'une vision « moderniste » à base d'un réseau de « centres de formation professionnelle ». Les Etats, n'assurant déjà pas financièrement l'éducation de base de tous les enfants, ne peuvent pas envisager la mise en place d'un nouveau dispositif éducatif capable d'avoir un impact sur la profession.

Il ne s'agit plus de former localement quelques dizaines de « leaders paysans » mais de préparer avec des moyens limités une génération entière en trente ans; soit, sur la base d'environ un million d'exploitants agricoles par pays, trente cinq mille personnes à former par an et par pays. Ces notions de « masse critique à former » et de « coût per capita » constituent les deux éléments de base de

la réflexion à conduire. Véritables fourches caudines, ils conditionnent la pertinence des réponses aux questions essentielles de la refondation de l'enseignement professionnel.

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité du problème posé, sa résolution ne saurait être le fruit de « bidouillages » ponctuels par des amateurs éclairés. Il nécessite à la fois :

- une volonté politique forte des Etats (et des bailleurs de fonds), qui doit être exprimée sans ambiguïté dans les textes de « politique nationale agricole » et les programmes ;
- une approche globale sous tous les aspects (contextuels, techniques, économiques, financiers, administratifs, logistiques, sociaux, etc...) permettant une coordination constante de tous les aspects du dispositif depuis sa conception jusqu'à sa matérialisation. Identifiée sous le vocable d'ingénierie des dispositifs éducatifs, cette démarche n'en est, en matière de formation professionnelle agricole, qu'aux balbutiements et les risques de recours à la duplication de dispositifs étrangers sont importants.

Ces deux derniers points, en tant que préalables, représentent deux contraintes majeures incontournables pour espérer aborder sereinement la difficile question d'une refondation pertinente, parce que adaptée au contexte et donc durable, des dispositifs de formation professionnelle agricole de l'Afrique de l'Ouest. ■

<sup>1</sup> La version intégrale de cet article, complétée par des tableaux supplémentaires, figure dans la version électronique de la revue, sur le site Web Agridoc (<http://www.agridoc.com>).

<sup>2</sup> Selon la typologie de G.F. DUMONT in : *Le monde et les hommes – les grandes évolutions démographiques* – ed. CITEC 1995.

<sup>3</sup> La fédération de l'Afrique occidentale française regroupait huit territoires : Côte-d'Ivoire, Dahomey (actuel Bénin), Guinée, Haute-Volta (actuel Burkina-Faso), Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan (actuel Mali).

<sup>4</sup> A. SARRAUT, ministre des Colonies : *La mise en valeur des colonies françaises* – ed. Payot - 1923.

<sup>5</sup> Transition démographique : passage d'un régime démographique traditionnel à quasi équilibre haut (forte mortalité, forte fécondité) à un régime démographique moderne à quasi équilibre bas (faible mortalité, faible fécondité); la transition démographique est une période de déséquilibre transitoire (de 40 à 150 ans) entre ces deux régimes.

<sup>6</sup> *Encyclopédie coloniale et maritime* tomes AOF et Togo.

<sup>7</sup> Statistiques Nations unies. Hypothèse moyenne.

<sup>8</sup> Rappelons que la France ayant limité précocement ses naissances (1800) n'a jamais connu de transition démographique; elle doublera sa population en 205 ans (1779 : 27,5 millions ; 1984 : 55 millions).

Evolution des populations des continents et projection 2050

	1800	1900	1950	2000	2025	2050
Afrique Sub Saharienne	90	100	178	651	1 156	1 761
Indice	-	1	1,8	6,5	11,6	17,6
Afrique du Nord	12	38	44	143	202	239
Indice	-	1	1,2	3,4	5,3	6,2
Europe	195	422	572	727	684	603
Indice	-	1	1,3	1,7	1,6	1,4
Amérique Latine et Caraïbes	19	75	169	519	695	806
Indice	-	1	2,2	6,9	9,3	10,7
Amérique du Nord	5	90	166	314	384	438
Indice	-	1	1,8	3,5	4,3	4,9
Asie	631	903	1 377	3 672	4 777	5 428
Indice	-	1	1,5	4	5,3	6
Océanie	2	6	13	30	40	47
Indice	-	1	2,2	5	6,7	7,8
TOTAL	954	1 634	2 519	6 056	7 938	9 322
Indices	-	1	1,5	3,7	4,9	5,7

Source : 1800, 1900, 1950 : J.C. Chesnais - *la population du monde* – 2000, 2025, 2050 : Nations unies : variantes moyenne.